

Projet d'évaluation _ LYCEE GENERAL GALILEE

Mise à jour : CA du 23 Novembre 2023 suite au Conseil pédagogique du 14 novembre 2023.

Préambule

Les équipes disciplinaires du lycée GALILÉE, réunis en concertation interdisciplinaire le **21 septembre 2021**, se sont entendus sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première **et de terminale**). **Ce projet collectif d'évaluation, débattu en conseil pédagogique du 14 octobre 2021**, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national (*BO n°30 du 29 juillet 2021*). Il a pour but de rendre visible la réflexion de l'équipe enseignante sur **l'acte pédagogique d'évaluation** et d'en **partager les principes** avec les élèves et leurs familles. Afin de préserver la liberté pédagogique de l'enseignant, le présent projet demeurera volontairement indicatif et non contractuel. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il a été présenté au Conseil d'administration du 25 novembre 2021 et peut être révisable tous les ans si nécessaire.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une **évaluation régulière** qui s'appelle le **contrôle continu**.

Certaines ont désormais **valeur certificative**, toutes jouent un rôle dans l'orientation.

L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque période des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal.

Rappel des nouvelles modalités :

- la répartition entre 60 % d'épreuves terminales (Grand oral, philosophie, français, spécialités suivies sur les deux années) et 40 % de contrôle continu est maintenue ;
- les enseignements évalués en contrôle continu le seront sur la base des moyennes validées par les conseils de classe, et renseignées dans le livret scolaire de l'élève ;
- les notes de bulletins dans toutes les disciplines de la classe de 1^{re} et celles du premier semestre de la classe de terminale sont prises en compte dans Parcoursup ;
- les enseignements optionnels sont renforcés, avec des coefficients supplémentaires (coef. 2 si option suivie uniquement en terminale, coef. 4 si suivie en première et terminale).

Principes et engagements

- Les élèves sont évalués **en cohérence** avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- les élèves sont évalués **de manière égalitaire** dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés au sein d'une même discipline ;
- les élèves savent que certaines évaluations pourront être **communes à plusieurs classes** ;
- les notes des devoirs communs ou bac blanc auront une **pondération plus importante** dans le calcul de la moyenne de la discipline
- **toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne**, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- les élèves sont évalués dans **des situations variées et selon diverses formes**, y compris à l'oral ;
- les évaluations sont accompagnées, selon les besoins, d'**appréciations constructives** qui permettent aux élèves de **percevoir leurs éventuels progrès** et ce qu'il convient d'améliorer ;
- les évaluations doivent tenir compte des aménagements de la scolarité préconisés dans le cadre de **PAP** (Plan d'accompagnement personnalisé), **PAI** (Plan d'accueil individualisé) ou **PPS** (Projet personnalisé de scolarisation) ;
- les élèves reçoivent à chaque période **un nombre suffisant et raisonnable de notes** afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;

- **seules les moyennes significatives**, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin.

SITUATION D'ABSENCE AUX EVALUATIONS ET RATTRAPAGE- Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative, un rattrapage peut être prévu soit par l'enseignant au cours de l'année soit par le lycée en fin de période ou d'année scolaire.

Extrait du Règlement intérieur du lycée (Chap. 4_ paragraphe 2_ b) : « En cas d'absence à une évaluation, le professeur pourra proposer un rattrapage une seule fois, sans possibilité de négocier la date et l'heure, sur le créneau prévu. »

Les rattrapages proposés par les enseignants, en dehors de leurs cours auront lieu exclusivement les mercredi après-midi ou vendredis après-midi. Aucun report ne sera possible.

En première et terminale, en cas d'absence à un rattrapage et si la moyenne des notes n'est pas considérée comme significative par l'enseignant concerné, dans le cadre du contrôle continu, l'élève pourra être soumis à une épreuve ponctuelle pour le baccalauréat

En cas d'absence injustifiée à un devoir sur table et/ou au rattrapage proposé par l'enseignant, l'élève peut faire l'objet d'une sanction d'ordre disciplinaire si cela est répétitif et caractérisé. En cas de devoir « maison » non rendu à la date prévue, l'élève s'expose à la notation « non rendue » qui équivaut à un zéro sur le logiciel de notes.

En cas de moyenne semestrielle ou annuelle non significative, l'élève pourra être amené à passer une épreuve de remplacement organisée par le lycée. En cas de non présentation sans motif valable à cette épreuve de remplacement, qu'elle soit organisée en fin de période ou en fin d'année, l'élève s'expose à un zéro.

Enseignement des Lettres, de la Philosophie, des Langues et Cultures de l'Antiquité (L.C.A.) et de la spécialité Humanités Littérature et Philosophie (H.L.P.). Option ECLA (Enseignement conjoint du Latin et Grec) et option THÉÂTRE.

Français (Epreuves anticipées en fin de première) : Oral Coef. 5 et Ecrit Coef. 5

Philosophie (Terminale) : Epreuve ponctuelle Coef. 8

Enseignement de spécialité en 1^{ière} Coef. 8 et en terminale coef.16

Enseignement optionnel : coef 2 si suivi en terminale / coef 4 si suivi en première et terminale.

Grand oral en terminale : coef 10

Secondes (Français)	- Sera proposée aux élèves une variété d'exercices permettant de développer leurs compétences en matière d'argumentation, d'analyse, d'interprétation et de restitution (écrite ou orale).
Premières (Français, spécialités LCA ou HLP choisies,)	- Les élèves bénéficieront d'un entraînement adapté aux compositions écrites et aux prestations orales attendues au baccalauréat.
Terminales (Philosophie et spécialités LCA ou HLP)	- Ces évaluations formatives ou certificatives constitueront une moyenne à partir d'au moins trois notes par semestre.
Option ECLA (Latin/grec) Option Théâtre (Tous niveaux)	- Un devoir commun convoquant l'ensemble des compétences attendues à l'examen de fin d'année sera organisé, conformément aux durées des épreuves officielles. Un coefficient sera pondéré en conséquence, avec une incidence raisonnable dans le calcul de la moyenne semestrielle. Une évaluation spécifique à l'épreuve orale de français sera également organisée dans le cours de l'année, à partir des éléments obligatoires du programme.

Histoire-géographie et Enseignement Moral et civique (Tronc commun) /Enseignements de spécialités Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) /Option DNL

Histoire géographie : coef.6

Enseignement de spécialité en 1^{ière} coef. 8 et en terminale coef.16

Enseignement optionnel : coef. 2 si suivi uniquement en terminale / coef. 4 si suivi en première et terminale.

Les exercices variés auxquels nous devons préparer les élèves (oral, grand oral, étude critique de document, croquis, composition et dissertation) impliquent des évaluations de nature variée, sur le travail fait en classe ou de façon autonome. L'acquisition des capacités travaillées en classe et des connaissances précises sont évaluées de façon régulière, selon des modalités variées. Certains enseignements comme l'EMC n'étant dispensés qu'une semaine sur 2 à raison d'1 heure ne peuvent être évalués autant que les autres.

L'oral tient une place notable dans la capacité à restituer de façon construite des connaissances précises.

	Histoire-géo tronc commun (Répartition devoirs surveillés avec coef., devoirs autres 1)	Spécialité HGGSP
<i>Premières</i>	<p>Évaluations de validation de compétences Chaque semestre : 3 devoirs surveillés au moins pour 75% de la moyenne</p> <p>Evaluations de construction de compétences Au minimum 1 évaluation de type <i>travaux de groupe, travail oral, exposé, compte-rendu, devoir maison ...</i> Pour 25 % de la moyenne</p>	<p>Évaluations de validation de compétences Chaque semestre Au moins 2 compositions 2 heures sur table, en fin d'axe ou d'objet conclusif. 60% moyenne au plus</p> <p>Evaluations de construction de compétences Au moins 1 évaluation formative (devoir maison, exposé, compte-rendu, oral...) 40% moyenne au moins</p>
<i>Terminales</i>	<p>Évaluations de validation de compétences Chaque semestre : 3 devoirs surveillés au moins pour 75% de la moyenne</p> <p>Evaluations construction de compétences Au minimum 1 <i>travaux de groupe, travail oral, exposé, compte-rendu, devoir maison ...</i> Pour 25 % de la moyenne</p>	<p>Évaluations de validation de compétences Au moins 3 notes par semestre, Coefficient 2</p> <p>1 BAC BLANC dans l'année.</p> <p>Evaluations de construction de compétences (au moins 1). Devoirs maison, exposés... : coefficient 1</p>

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, ALLEMAND ET ESPAGNOL)

Enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE)

Un travail interlangue a permis de définir un plan d'évaluation transparent et diversifié, en ce sens qu'il valorise les acquis des élèves. Il est fondé sur des critères adossés aux niveaux de compétences du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL). Les niveaux visés sont indiqués dans les programmes.

A2 : Débutant / B1 : Intermédiaire/ B2 : Courant

Lien : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/a-a-b-b-c-c-quoi-correspondent-niveaux-langue>

LVA et LVB : coef.6

Enseignement de spécialité en 1^{ière} coef. 8 et en terminale coef.16

	Niveau visé en fin d'année en LVA et LVB (CECRL)	Mise en œuvre
Première	<ul style="list-style-type: none"> - LVA: B1-B2 - LVB: A2-B1 	Au cours du cycle terminal, des évaluations auront lieu dans toutes les compétences langagières : compréhension de l'oral (CO), de l'écrit (CE), ainsi que l'expression orale (EO), et écrite (EE) pour obtenir une moyenne significative du niveau de l'élève.
Terminale	<ul style="list-style-type: none"> - LVA: B2, - LVB: B1. 	<p>Toutes les compétences langagières feront l'objet d'une évaluation sur la base des attendus propres en LVA ou en LVB dans le respect du CECRL.</p> <p>Parallèlement des contrôles de connaissances pourront se révéler utiles pour accompagner l'élève dans ses apprentissages</p>

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET MATHÉMATIQUES : Mathématiques/Physique chimie/SVT

Les critères d'évaluation et de notation sont clairement explicités aux élèves au début de l'année scolaire.
La moyenne est garantie par :

- **la diversité des situations d'évaluations** tout au long des apprentissages

Exemples : évaluations de connaissances, évaluations expérimentales (travaux pratiques et projet), exercices d'entraînement en classe, travaux réalisés à la maison, oral, évaluations bilans inspirées d'une banque nationale de sujets...

- **la diversité des compétences évaluées**

Enseignement scientifique (Mathématiques/physique chimie/SVT) : coef.6

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Premières	<p>Au minimum 2 notes.</p> <p>La moyenne du bulletin est construite avec l'ensemble des notes des disciplines (Mathématiques/Physique chimie/SVT).</p>	<p>Au minimum 2 notes incluant l'évaluation du projet expérimental et numérique.</p> <p>La moyenne du bulletin est construite avec l'ensemble des notes des disciplines (Mathématiques/Physique chimie/SVT)</p>
Terminales	<p>Au minimum 2 notes.</p> <p>La moyenne du bulletin est construite avec l'ensemble des notes des disciplines (Mathématiques/Physique chimie/SVT)</p>	<p>Au minimum 2 notes.</p> <p>La moyenne du bulletin est construite avec l'ensemble des notes des disciplines (Mathématiques/Physique chimie/SVT)</p>

PHYSIQUE CHIMIE

*Enseignement de spécialité en 1^{ère} coef. 8 et en terminale coef.16
Participe à l'enseignement de spécialité SI (Science de l'Ingénieur)*

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Premières	<p>Évaluations formelles : 3 devoirs minimum pour 70 à 80 % de la moyenne.</p> <p>Évaluations expérimentales : 20 à 30 % de la moyenne, réparties ou concentrées sur plusieurs séances</p>	<p>Évaluations formelles : 3 devoirs minimum pour 70 à 80 % de la moyenne.</p> <p>Évaluations expérimentales : 20 à 30 % de la moyenne, réparties ou concentrées sur plusieurs séances</p>
Terminales	<p>Évaluations formelles : 3 devoirs minimum pour 70 à 80 % de la moyenne.</p> <p>Évaluations expérimentales : 20 à 30 % de la moyenne, réparties ou concentrées sur plusieurs séances.</p>	<p>Évaluations formelles : 3 devoirs minimum pour 70 à 80 % de la moyenne.</p> <p>Évaluations expérimentales : 20 à 30 % de la moyenne, réparties ou concentrées sur plusieurs séances.</p>

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

Enseignement de spécialité en 1^{ère} coef. 8 et en terminale coef.16

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Premières	<p>Au minimum 2 types d'évaluations différentes et de durées variables.</p> <p>Au minimum 4 notes</p> <p>La moyenne du bulletin est construite sur deux moyennes : une moyenne des capacités expérimentales coefficientée 1 et une moyenne des autres compétences évaluées coefficientée 3.</p>	<p>Au minimum 2 types d'évaluations différentes et de durées variables.</p> <p>Au minimum 4 notes</p> <p>La moyenne du bulletin est construite sur deux moyennes : une moyenne des capacités expérimentales coefficientée 1 et une moyenne des autres compétences évaluées coefficientée 3.</p>
Terminales	<p>Au minimum 2 types d'évaluations différentes et de durées variables.</p> <p>Au minimum 4 notes <u>dont un devoir commun de 3h30</u></p> <p>La moyenne du bulletin est construite sur deux moyennes : une moyenne des capacités expérimentales coefficientée 1 et une moyenne des autres compétences évaluées coefficientée 3.</p>	<p>Au minimum 2 types d'évaluations différentes et de durées variables.</p> <p>Au minimum 4 notes</p> <p>La moyenne du bulletin est construite sur une moyenne des capacités expérimentales et/ou de l'oral, coefficientée 1 et une moyenne des autres compétences évaluées, coefficientée 3.</p>

MATHEMATIQUES

L'évaluation des mathématiques a changé. Les élèves sont évalués sur l'intégralité du cycle terminal (classe de première et de terminale). Une partie de l'année sera consacrée à la préparation du Grand Oral en vue duquel l'enseignant axera ses pratiques. Le tableau ci-dessous indique la manière dont les élèves seront évalués sur ces deux années.

Enseignement de spécialité en 1^{ère} coef. 8 et en terminale coef.16

Enseignement optionnel en terminale (Mathématiques expertes ou complémentaires)

		Premier semestre		Deuxième semestre	
Première	Type de devoir	Devoir Surveillé (1 ou 2h)	QCM, questions-flash, contrôles minute, présentations orales...	Devoir Surveillé (1 ou 2h)	QCM, questions-flash, contrôles minute, présentations orales...
	Volume pris en compte	80 % maximum	20 % minimum	80 % maximum	20 % minimum
	Nombre	≥ 3	≥ 2	≥ 3	≥ 2
	Type de devoir	Devoir Surveillé (1 ou 2h)	QCM, questions-flash, contrôles minute, présentations orales...		

Terminale	Volume pris en compte	80 % maximum	20 % minimum	Le second semestre, marqué par l'examen et le grand oral, favorisera la préparation de ce dernier. L'évaluation portera donc également sur des présentations orales.
	Nombre	≥ 3	≥ 2	

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (SES)

L'évaluation en SES se construit en deux temps, une évaluation en cours d'apprentissage de l'appropriation des connaissances et des savoir-faire (forme d'évaluation 2) et une évaluation de la maîtrise des compétences exigibles aux épreuves de SES au baccalauréat (forme d'évaluation 1). Le nombre, la durée et le coefficient associés à chacune de ces formes d'évaluation tiennent compte de la progression des apprentissages sur le cycle terminal et du temps hebdomadaire d'enseignement et sont déterminés par l'enseignant dans le plein exercice de sa liberté pédagogique.

Enseignement de spécialité en 1^{ière} coef. 8 et en terminale coef.16

Forme d'évaluation	Coefficients	Durée	PREMIERE	TERMINALE
1- Évaluation des compétences relatives aux épreuves de baccalauréat (*En terminale, une évaluation au moins une fois dans l'année se déroulera dans les conditions de l'examen)	2 à 4 Selon la nature des compétences et la durée de l'évaluation	1 à 4 heure(s)	2 à 3 Nombre/semestre	3 à 4* Nombre/semestre
2- Autres évaluations : - contrôle de connaissances - activités en classe et/ou à la maison	1 à 2	Variable	Au moins 2 par semestre	Au moins 1 par semestre
Oral	1 à 2	Maximum 10 minutes	Au moins une des formes d'évaluations précitées (1 et 2) sera évaluée à l'oral chaque semestre	

NSI (Numérique et Sciences Informatiques)

L'enseignement de spécialité **Numérique et Sciences Informatiques (NSI)** propose d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques, mais également de permettre aux élèves, à partir d'un objet technologique, de comprendre le poids croissant du numérique et les enjeux qui en découlent

Enseignement de spécialité en 1^{ière} coef. 8 et en terminale coef.16

NSI	En première			En terminale		
	Semestre	Nombre minimum	Coefficient	Semestre	Nombre minimum	Coefficient
Devoir surveillé	1 et 2	2	1	1 et 2	2	1
TD (oral ou écrit ou pratique)	1 et 2	2	1	1 et 2	2	1
Bac Blanc	∕	∕	∕	1 ou 2	1	2

SI (Sciences de l'Ingénieur)

L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur (SI)** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique.

Enseignement de spécialité en 1^{ière} coef. 8 et en terminale coef.16

Science de l'ingénieur	En première			En terminale		
	Semestre	Nombre minimum	Coefficient	Semestre	Nombre minimum	Coefficient
Devoir surveillé	1 et 2	2	1	1 et 2	2	1
TD (oral ou écrit ou pratique)	1 et 2	1	1	1 et 2	1	1
Bac Blanc	/	/	/	1 ou 2	1	2

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dans le cadre du contrôle continu en EPS au Lycée Galilée (donc en dehors des 3 épreuves ponctuelles en terminales), les élèves de Première et de Terminales, seront évalués par rapport aux Attendus de Fin de Cycle (AFL) exigés dans notre discipline :

- **L'AFL 1** mesure l'engagement de l'élève pour produire une performance maximale individuelle ou collective, c'est à dire **son efficacité motrice**
- **L'AFL 2** mesure ses capacités à s'entraîner, individuellement ou collectivement et à mobiliser ses connaissances dans ou sur l'activité pratiquée, c'est à dire **son efficacité sur le plan des méthodes d'apprentissages**
- **L'AFL 3** mesure ses capacités à assumer, choisir des rôles dans les séances pour travailler en sécurité. C'est à dire **Son efficacité à travailler en groupe en sécurité**

L'élève sera donc confronté en Première et Terminale à plusieurs évaluations par période pour être garant d'une moyenne significative, à savoir :

- 2 à 3 évaluations au 1^{er} semestre dont une évaluation certificative de fin de cycle d'activité (coefficient 3)
- et de 2 à 3 évaluations au 2nd semestre sauf pour les terminales, dont une évaluation certificative de fin de cycle d'activité (coefficient 3)

1 ^{ER} SEMESTRE		SEMESTRE 2			
ACTIVITE EPS 1		ACTIVITE EPS 2		ACTIVITE EPS 3	
Évaluation SEMESTRE 1 intermédiaire avant les vacances d'automne Coef 1	Évaluation certificative mi-novembre Coef 3	Évaluation intermédiaire avant les vacances d'hiver Coef 1	Évaluation certificative fin janvier Coef 3	Évaluation intermédiaire mi- mars Coef 1	Évaluation certificative fin mai Coef 3